

COMMISSION TECHNIQUE DES ACTIVITES CYCLISTES

03/03/2025

Compte rendu de réunion.

Réunion à la Maison des associations à Mennecy

Présents :

Yves Berger (CCSPP) – Daniel Denibas (TCM) – Pierre Segain (TCM) – Yvette et Jean-Paul Coince (AC Lardy) – Pascal Doisneau (CCMV) - Dominique Renaud (AAOC Wissous) – Sylvain Charpentier (AAOC Wissous).

Excusés :

Alain Ragot (TCM) – Dominique Dorval (CCMV).

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION.

Début de la réunion à 20h35

1/ APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 20 JANVIER 2025.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Dans le cadre de la réorganisation de la CTD, Sylvain Charpentier propose que les PV rédigés par Yves Berger soient relu avant diffusion de façon à éviter des coquilles ou de les compléter.

2/ POINT TRESORERIE.

- En Caisse : 3120,28 € pour 7 Clubs réaffiliés
- A ce jour 68 cartons Cyclosport ont été édité
- Il est rappelé que pour tout nouveau licencié, la **licence Cyclosport est à 55,09 € pour les nouveaux adhérents** (la licence : 48,09 € + le carton Cyclosport à 7 €).
- La CTD examine les clubs affiliés à l'UFOLEP et les adhérents
Il en ressort que l'existence de 3 fédérations et l'adhésion possible pour chacun des licenciés, nous amène à une déperdition des organisateurs et des coureurs probables surtout en Ile de France où les 3 fédérations sont très présentes. Les départements qui ne connaissent pas cette situation sont de plus en plus rares. A cela il faut ajouter une réelle baisse de la participation aux courses traditionnelles. Les cyclosportives aussi attirent des coursiers qui antérieurement garnissaient nos pelotons. De même les groupes « sauvages » gratuits et libéraux.

3/ SITUATION DU PROGRAMME DES COURSES.

- La commune de Mespuits qui donnait son accord pour l'organisation d'une course sous une autre fédération a émis des obligations à l'organisateur pour qui cela devient impossible d'organiser à la suite d'incorrections et incivilité d'hygiène émises par les coureurs.
- Yves Berger souhaite savoir s'il peut organiser sa course en Nocturne de Saint-Pierre du Perray le 2 juillet sur un parcours de 1,1 km suite à de l'aménagement urbain. A ce jour, il ne sait pas encore si les 3 catégories comme dans le passé seront maintenu.
- Le calendrier Cyclosport du 91 comporte 8 courses plus le championnat de l'Essonne et le Championnat de l'Île de France.

4/ LISTE DES COMMISSAIRES DISPONIBLES.

Yves Berger, Sylvain Charpentier, Daniel Denibas, Alain Ragot et Pierre Segain se repartiront les tâches sur le calendrier.

5/ CHALLENGE DE L'ESSONNE.

Le peu de licenciés et d'encartés à ce jour conduit la CTD à ne pas renouveler le challenge pour 2025 pour cause de finance.

6/ CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL.

- La course sera le 18 mai.
- Le circuit retenu sera celui de Monnerville (Départ – Arrivée) à condition d'avoir les autorisations. Sylvain Charpentier doit se rapprocher de la municipalité de Monnerville pour les démarches. Le circuit fera 12 Kms : Monnerville, Guillerval, Méréville.
- L'organisation sera gérée au niveau administratif par le TC Morangis ou l'AAOC de Wissous. Tous les clubs devront fournir des bénévoles afin d'en assurer la sécurité des carrefours.

7/ QUESTIONS DIVERSES.

La pénalité de 20 points suite à la descente en 3eme catégorie en 2024 de Cameron Carlier (CCMV) a été reconduit par erreure. Il repart bien pour la saison de 2025 avec 0 point. La modification va être apporté par Jean-Paul Coince.

8/ PROCHAINE REUNION DE LA CTD

Le Lundi 07 Avril à 20h15 – Maison des Associations à Mennecy

Fin de la réunion à 22h45.